

dans vos fonctions, cette écharpe de distinction et qu'elle soit un témoignage pour la ville du contentement que j'y ai éprouvé pendant mon séjour.

« BONAPARTE. »

Ces écharpes, dont les maires se revêtirent aussitôt, étaient en soie écarlate, le bas orné d'une frange et d'une broderie argent portant ces mots : *Echarpe de distinction donnée par le 1^{er} Consul* au citoyen ... , maire de Lyon, le 7 pluviôse an 10.

Le lendemain, 28 janvier (8 pluviôse), le 1^{er} Consul quitta notre ville, où, trois ans plus tard, il devait rentrer empereur.

La fin au prochain numéro.

